

LETTRE D'INFORMATION

LETTRE DES ETM CHAMPIONNES N°60 / JUIN 2018



Grégoire Sentilhes
Président de NextStage AM,
de Citizen Entrepreneurs
et du G20 des Entrepreneurs
pour la France

ÉDITO

Assemblée Générale Annuelle de Berkshire Hathaway à Omaha, le Woodstock du capitalisme ou les vertus de l'investissement de long terme

Les 5 et 6 mai derniers, avait lieu l'Assemblée Générale Annuelle de Berkshire Hathaway, la célèbre société d'investissement créée par Warren Buffet et Charlie Munger, en 1965. Cette année encore, 42 000 personnes avaient fait le pèlerinage au Nebraska à Omaha, dont une petite équipe de NextStage, pour écouter le meilleur investisseur de la planète en action depuis 53 ans, avec un rendement annuel moyen de 21%, soit pour 100 dollars investis en 1965, une extraordinaire valeur de près de 2.4 millions US \$, une performance sans équivalent dans le monde.

J'avais eu l'occasion de rencontrer Warren Buffet en 1999 lors d'une conférence aux Etats Unis, et l'homme comme son bon sens stratégique et ses performances déjà remarquables au travers de cette philosophie d'investisseur de long terme en Equity, m'avait alors beaucoup frappé. L'entreprise que je dirigeais à New York, s'appretait à faire son entrée au Nasdaq. Quelques semaines après cette rencontre avec le sage de Omaha, il avait annoncé avec fracas son retrait des marchés-actions jugeant que les valorisations avaient atteint des niveaux absolument déraisonnables. Le lendemain, le Wall Street Journal et Barrons, la bible de Wall Street, avaient titré « Why is Warren over ? », expliquant que l'homme était devenu trop âgé (68 ans à l'époque), qu'il ne comprenait pas l'internet économie, bref qu'il avait fait son temps, et qu'il n'était plus ni pertinent ni au goût du jour. Le Nasdaq flambait et devait atteindre 5 500 points en mars 2000, et puis soudainement le marché a connu début avril 2000 un krach extraordinairement violent : le Nasdaq chutant à 1 700 points en l'espace de quelques mois à peine, soit une baisse de près de 80 %. Une plongée inimaginable et envisagée par personne à l'époque, sauf par ... Warren Buffet, qui sut tirer avantage de la crise financière de 2000-2001 pour faire à nouveau des investissements « contrariants » et spectaculaires tels que Goldman Sachs...

Revenu de New York en 2002 avec, Jean-David Haas, mon associé et cofondateur, de NextStage AM, la société de gestion centrée sur le capital développement autour des Entreprises de Taille Moyenne, de croissance et durablement marqué par le sens de l'anticipation comme par la qualité exceptionnelle de la performance de Berkshire Hathaway depuis 1965 ; Nous avons souvent partagé depuis 16 ans, entre nous et avec les associés de NextStage AM : (Vincent Bazi et Nicolas de Saint Etienne, venus nous rejoindre en 2008) la littérature consacrée à Warren Buffet, comme celle de ces fameux rapports annuels d'une constance de métronome ou de ceux qui l'ont inspiré le plus, je pense en particulier à Benjamin Graham « the intelligent investor ».

En 2015, frustrés par le fait de devoir sortir des participations certes avec de beaux multiples mais qui offraient encore de belles perspectives de création de valeur, nous avons décidé d'innover en profondeur, en décidant de créer NextStage, non pas un nouveau fonds d'investissement, dont la durée des investissements dans des Entreprises de Taille Moyenne n'aurait pas été comme par le passé limitée à environ 5 ans, mais une société d'investissement toujours tournée vers l'investissement en fonds propres, mais cette fois sans contrainte de

durée et avec l'objectif d'introduire NextStage sur Euronext. Ce fut fait en Décembre 2016. Ces deux innovations, l'absence de contrainte sur la durée de nos investissements, très demandée par les entrepreneurs de notre portefeuille qui savent qu'il faut souvent bien plus que 5 ans pour faire un champion mondial de son marché, et par nos investisseurs privés et institutionnels désireux d'avoir un horizon de temps non pas limité à 5 ou 10 ans, mais plutôt à 20 ou 30 ans, sous réserve d'avoir une forme de liquidité à travers de la cotation sur Euronext ont depuis, transformé le cours du destin de NextStage.

En 2018, Warren Buffet a 87 ans, Charlie Munger son associé, 94 ans et il était temps pour moi comme pour une petite équipe de NextStage, de venir assister enfin à la grand-messe d'Omaha, une messe riche d'enseignements remarquables pour nous, petits « frenchies ». Les principaux sont au nombre de trois :

- Le capitalisme d'investisseur de long terme marche extraordinairement bien quand il est fait de manière disciplinée, et ceux qui en douteraient pourraient utilement se reporter soit aux performances réalisées depuis 1965 par BRK soit aux vertus fondamentales des tables de mathématiques sur les intérêts composés qui montrent qu'un investissement à 10% de TRI sur 10 ans générera un multiple de 2.59 et sur 30 ans, un multiple de 17. Un investissement à 15% de TRI sur 10 ans générera un multiple de 4 et, sur 30 ans un multiple de 66 ; le long terme n'est pas linéaire et il est au contraire exponentiel et vertueux en matière d'investissement.
- Qu'il s'adresse à des investisseurs particuliers ou à des grands investisseurs privés ou institutionnels, cette forme-là de capitalisme de long terme, donne accès grâce à la cotation aux mêmes conditions d'information et d'investissements à toutes les catégories d'actionnaires, et c'est essentiel dans un capitalisme moderne et sans barrière, de traiter tous les actionnaires de la même manière, surtout lorsqu'il s'agit d'investir son épargne de long terme, qu'il s'agisse d'assurance-vie, d'épargne salariale ou d'épargne retraite.
- Le grand public comme le marché sont avant tout attentifs au fait de comprendre de quoi sont constitués les sous-jacents du portefeuille, quels sont leurs produits et leurs offres. Les hordes de visiteurs prenant d'assaut les entreprises légendaires de BRK, qu'il s'agisse des petites comme Sweet Candies, Borsheim ou Fruit of the Loom, ou des grandes comme Coca Cola, Geico, Duracell... illustrent combien, comme un corps vivant, les actionnaires d'une entreprise aspirent à toucher du doigt concrètement les acteurs de l'économie.

Un capitalisme populaire, accessible, rigoureux et de qualité, tels sont quelques-uns des principaux enseignements que nous retirons de l'extraordinaire succès outre-Atlantique de Berkshire Hathaway, un succès qui nous inspire et qui nous oblige.

4 questions à Jean-Marc Tasseto, co-fondateur et président de Coopacademy



Coopacademy a conçu et développé une plateforme de contenus de formation en ligne pour les entreprises, appelés COOC (Corporate Open Online Courses).

Pouvez-vous nous présenter Coopacademy ?

Jean-Marc TASSETO – Leader du corporate digital learning, Coopacademy vient d'être identifiée par CB Insights* parmi les start-ups révolutionnant l'éducation. Depuis notre création mi-2013, nous fédérons 500 000 apprenants (40% localisés hors Europe), grâce à 110 formations créées pour plus de 80 entreprises du CAC 40 et du Fortune 500.

Pourquoi vous êtes-vous lancé dans l'aventure entrepreneuriale ?

J.M.T – Arnaud Mitre, Frédéric Benichou, et moi-même partageons la même conviction, la formation allait devenir un enjeu de compétitivité des entreprises en pleine transformation digitale. Notre envie : inventer une nouvelle expérience d'apprentissage, différente des formations en ligne traditionnelles, engageante, ludique, au service de l'employabilité et la transformation des entreprises.

Pourquoi avoir choisi d'être accompagnés par NextStage ?

J.M.T – Nous souhaitions être accompagnés, dès notre première levée de fonds, par des « investisseurs entrepreneurs » avec lesquels nous pourrions travailler sur le long terme et en confiance. Les dirigeants de NextStage AM nous font également bénéficier de leur vision de la 3ème révolution industrielle (cf. ouvrage de Grégoire Sentilhes).

Quels sont vos objectifs pour les années à venir ?

J.M.T – Parmi eux : consolider notre position de leader européen en corporate digital learning, grâce à une expérience d'apprentissage toujours plus innovante et engageante pour nos utilisateurs. Nous regardons par exemple les applications possibles de nouvelles technologies de rupture, comme l'intelligence artificielle.

Entrepreneur : Jean-Marc Tasseto
Investissement : 2016

Véhicules concernés : NextStage (plateforme d'investissement cotée sur Euronext), FCPR NextStage Rendement, FIP NextStage Rendement, FIP NextStage Rendement 2021

Investissement suivi par : Grégoire Sentilhes, Michael Strauss-Kahn et Arthur Vigneras

**CB Insights est société d'analyse de données financières du marché de la Tech / cartographie mondiale des start-ups EdTech, juin 2017*

Fontaine Pajot et Dufour Yachts forment désormais un acteur majeur de la plaisance internationale.



Dufour Yachts et Fontaine Pajot ont finalisé ce jour leur rapprochement annoncé le 30 mars dernier.

Le rapprochement des deux chantiers rochelais, donne naissance à un groupe représentant en année pleine plus de 140 M€ de chiffre d'affaires, fort de 1 100 collaborateurs et aux complémentarités multiples permettant aux deux entreprises de conforter leurs croissances en cours. En effet, l'alliance des deux entreprises devrait se traduire à court et moyen terme, par la mise en place :

- D'une politique commerciale coordonnée : offre de produits monocoques et multicoques, et animation des réseaux commerciaux ;
- De capacités d'innovation accrues et de projets de développement de produits renforcés ;
- De partages des bonnes pratiques et des savoir-faire respectifs dans le domaine du composite, de la menuiserie et de l'aménagement de bateaux, et plus globalement de l'organisation industrielle.

L'opération présentée à chaque comité d'entreprise a permis d'expliquer les atouts que les deux entreprises pourraient retirer d'une telle association. L'accueil des instances représentatives, et au-delà, du personnel des deux chantiers, a été positif chez Dufour Yachts et chez Fontaine Pajot.

L'opération est financée en numéraire et par endettement souscrit auprès du Groupe Crédit Agricole (Caisse régionale de CA CMDS et Unexo Dette), et représente pour Fontaine Pajot un

investissement indirect de 22,6 M€ à travers une structure destinée à porter la participation dans Dufour Yachts. A l'issue de l'opération, Fontaine Pajot devient donc actionnaire majoritaire de Dufour Yachts, épaulé par Unexo Capital et le CRCA CMDS, ainsi qu'une partie du management.

Entrepreneurs : Jean-François Fontaine, Claire Fontaine et Nicolas Gardies

Investissement : 2015

Véhicules concernés : NextStage (plateforme d'investissement cotée sur Euronext), FCPR NextStage Rendement

Investissement suivi par : Grégoire Sentilhes, Julien Potier et Marie-Léa Soury

NextStage AM accompagne le développement de la scale-up lyonnaise Attestation Légale



Co-fondée fin 2010 par Renaud Sornin, Attestation Légale a lancé en 2012 une plateforme digitale de mutualisation de documents BtoB en mode SaaS permettant à chaque entreprise de mettre en ligne « une fois pour tous » (« Once for all ») son dossier administratif unique. Chaque entreprise peut ensuite rendre visible son dossier à l'ensemble des donneurs d'ordres avec lesquels elle travaille.

Bien ancrée sur le marché français du BTP où elle occupe aujourd'hui une place de référence, la plateforme Attestation Légale est un outil collaboratif d'information et de services qui permet de collecter, numériser, authentifier, archiver et sécuriser l'ensemble des pièces administratives (légales, financières, sociales et juridiques) nécessaires à la bonne relation entre « donneurs d'ordres » et « fournisseurs ». Grâce à cette plateforme en ligne, le quotidien des entreprises est simplifié, leurs relations clients-fournisseurs sont sécurisées et pérennisées.

La société compte aujourd'hui plus de 23 000 entreprises clientes, 12 000 donneurs d'ordres et 50 000 utilisateurs. 250 entreprises ou donneurs d'ordre rejoignent chaque semaine le réseau. En croissance forte depuis sa création, Attestation Légale compte aujourd'hui 70 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires rentable proche de 5,0M€ en 2017.

À l'occasion de cette levée de fonds, les fonds gérés par NextStage AM investissent près de 4,0M€ dont 3,0M€ en fonds propres. Les collaborateurs d'Attestation Légale investissent par ailleurs un total de 600 k€ dans le cadre de cette opération.

Grâce à cette levée de fonds, Attestation Légale ambitionne de poursuivre sa forte croissance autour de trois objectifs principaux : la poursuite de la diversification à d'autres verticales métiers en dehors du BTP (transport, environnement, énergie etc.), l'innovation et enfin l'accélération de l'internationalisation. Sur ce dernier volet, Attestation Légale a pour ambition de déployer son savoir-faire à l'échelle européenne. Son objectif : connecter et simplifier les démarches administratives des entreprises en Europe, dans un premier temps en Allemagne et en Espagne.

Entrepreneurs : Renaud Sornin et Romain Benoit

Investissement : 2018

Véhicules concernés : FIP NextStage Rendement 2022, FIP NextStage Convictions 2024, FCPI NextStage CAP 2023 ISF

Investissement suivi par : Julien Potier et Jérémy Ballet

NextStage AM accompagne le développement d'Yseop, pépite française de l'intelligence artificielle



NextStage AM s'associe avec Alain Kaeser, fondateur et chief strategy officer, et Emmanuel Walckenaer, Président, pour accompagner le développement en Europe et aux Etats-Unis d'Yseop, l'un des leaders mondiaux dans le domaine du Natural Language Processing (NLP). La technologie d'Yseop est destinée à accélérer l'émergence des « smart personal advisors », innovation de rupture dans l'exploitation des données et la gestion de la relation client.

Créée en 2007, sur la base de travaux de recherche initiés au sein de l'Ecole Nationale Supérieure (ENS) Cachan, Yseop est un acteur clé de l'Intelligence Artificielle (IA) faisant partie des spécialistes mondiaux de la Natural Language Generation intervenant principalement auprès d'entreprises du CAC 40 et du Fortune 500. La NLG est une science transformant des bases de données structurées en un langage et un texte intelligents et compréhensibles par tous.



Aux Etats-Unis, Yseop a développé des relations et partenariats forts avec des éditeurs de solutions de Business Intelligence afin de proposer, en particulier dans les services financiers, une solution technologique puissante améliorant la productivité via la génération automatique en 6 langues d'analyses, de commentaires et de recommandations.

Les applications d'Yseop s'orientent également autour du métier de la relation client en rendant plus performante toute la chaîne de valeur (concept de « Smart Personal Advisor »). Déployée avec succès sur les marchés bancassurance et télécom, complément idéal des CRM en place, la plateforme Yseop accompagne les clients dans tous leurs canaux d'interaction : conseillers, chatbots, Web, emails. Le Smart Personal Advisor interagit de façon intelligente et pertinente tant dans le cadre de la vente d'une solution personnalisée que dans la réponse à toute demande d'assistance, aussi complexe soit elle.

Avec ses cinquante collaborateurs, Yseop ambitionne, grâce à cette levée de fonds, d'accélérer son développement et sa croissance. Forte de son avance technologique, Yseop souhaite consolider sa position de leader en Europe et aux Etats-Unis.

Entrepreneurs : Alain Kaeser et Emmanuel Walckenaer

Investissement : 2018

Véhicules concernés : FIP NextStage Rendement 2021, FIP NextStage Rendement 2022, FCPI NextStage CAP 2020, FCPI NextStage CAP 2021, FCPI NextStage CAP 2022 IR et FCPI NextStage CAP 2023 ISF

Investissement suivi par : Grégoire Sentilhes, Michaël Strauss-Kahn et Jérémy Ballet

NextStage Croissance

Dans un contexte durablement impacté par des taux bas, NextStage Croissance permet aux épargnants d'investir dans les ETM principalement non cotées en bourse au travers de l'assurance-vie et/ou des contrats de capitalisation.

ÉLIGIBLE AUX CONTRATS D'ASSURANCE-VIE
(voir les conditions des assureurs)

UN MÉCANISME DE LIQUIDITÉ À TOUT MOMENT
(rachats, décès)

UNE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DE « LONG TERME »
pour diversifier son patrimoine dans le Capital Investissement

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE ET SOUTENUE PAR UN ACTIONNARIAT DE PREMIER PLAN (AXA, Amundi...)

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques et des frais décrits dans la documentation de souscription. Les sommes investies sur les supports en unités de compte ne sont pas garanties mais sujettes à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

NextStage Croissance est référencée chez AXA, Intencial Apicil et bientôt chez Spirica.

¹Possibilité d'exonération d'impôt sur les plus-values de cessions d'actions détenues depuis plus de 5 ans (sur engagement) pour les investisseurs (personnes physiques et morales) résidant en France. La fiscalité applicable au régime Société de Capital Risque (SCR) est détaillée dans le Document de Référence de NextStage (SCA) : www.nextstage.com/sca. Consultez les risques (chapitres 4 et 6).

FCPI NextStage CAP 2024 IR

DURÉE DE VIE
7 ans (31/12/2024)

DIVERSIFICATION CIBLE
au moins 25 PME - ETI cotées

SOLIDITÉ
des PME solides, selon NextStage AM

FISCALITÉ*
- À l'entrée : 18% de réduction d'IR
- À la sortie : 0% d'impôt sur les plus-values, Hors prélèvements sociaux

NextStage

Créée en mars 2015, NextStage réalisa des investissements en fonds propres avec peu ou pas d'effet de levier, sans limite de durée, dans les Entreprises de Taille moyenne françaises et européenne, aux côtés d'entrepreneurs visionnaires. NextStage s'appuie sur le savoir-faire et le dealflow propriétaire de la société de gestion NextStage AM.

UN ACCÈS PRIVILÉGIÉ AUX CÔTÉS D'ACTIONNAIRES DE PREMIER PLAN
(Amundi, CPR AM, Fonds de Garantie, Téthys...)

UNE ALLOCATION DE LONG TERME
en capital investissement

UN PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ D'ETM DE CROISSANCE
40 à 50 ETM cibles à terme / 13 investissements réalisés au 29 mai 2018

STATUT FISCAL DE SCR
possibilité d'exonération d'impôt sur les plus-values, sous conditions¹

HURDLE RATE
8% (cf. Document de Référence - chapitre 19.2)

FIP NextStage Convictions 2024

DIVERSIFICATION
10 à 20 PME Françaises

VISIBILITÉ
30/09/2024 prorogable 3 fois un an (30/09/2027)

Taux d'investissement en PME
MIN. 70%

FISCALITÉ*
- À l'entrée : 18% de réduction d'IR
- À la sortie : 0% d'impôt sur les plus-values, Hors prélèvement sociaux

* L'investissement dans les FCPI et FIP présente un risque de perte en capital et une durée de blocage des parts de 6 à 10 ans.



Consultez les notes fiscales et pour plus d'informations sur ces fonds, contactez votre conseiller financier.

AVERTISSEMENT

Cette lettre d'information est un document non contractuel, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document proviennent de NextStage AM mais ne peuvent être garanties et n'ont pas été certifiées par l'Autorité des Marchés Financiers ni par nos Commissaires aux Comptes. La Société de Gestion rappelle que ses Fonds ne sont pas à capital garanti (ce sont des Fonds à risque), qu'ils comportent des risques de perte en capital et qu'ils prévoient une durée de blocage de 6 à 10 ans. Les avantages fiscaux proposés ne doivent pas être la seule source de motivation de l'investissement. Les informations relatives aux sociétés cotées n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles et ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Elles n'engagent nullement NextStage AM en termes de conservation des titres cités au sein des portefeuilles. La responsabilité de NextStage AM ne saurait être retenue sur les informations provenant de sources extérieures. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ce document n'est pas un document promotionnel. Avant toute souscription sur les fonds gérés par NextStage AM, vous êtes invités à vous rapprocher de votre conseiller habituel et à prendre connaissance des documents réglementaires des fonds disponibles sur simple demande adressée à la Société de gestion.